

**DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SÉANCE DU 2 AVRIL 2014 – 20H30**

Le 2 avril 2014, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal d'ORBEC, légalement convoqué le 28 mars 2014, s'est réuni en séance ordinaire, salle des délibérations, sous la présidence de Monsieur Etienne COOL, Maire d'ORBEC.

L'ordre du jour était le suivant :

- Approbation compte rendu
- Mise en place des commissions municipales
- Désignation des délégués dans les organismes extérieurs
- Questions diverses

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

E. COOL, Maire ; E. MACREZ, G. LAUTONNE, G. DELAFOSSE, F. RAMOS, G. HULIN, Adjoint ; Ph. DELARUE, B. BLOTTIERE, M. COGE, J-L. POUILLE, F. VERGER, G. MORIN, L. DROUET, F. BIENVENU, J-C. DUVAL, C. MOREL, A. GROULT, S. FOSSET.

**ABSENT EXCUSÉ :**

L. MIGNON donne pouvoir à G. HULIN.

Secrétaire de séance : Camille MOREL.

Monsieur le Maire constate le quorum et ouvre la séance.

Monsieur le Maire soumet au vote le compte rendu de la précédente réunion et questionne sur d'éventuelles observations.

**Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.**

**MISE EN PLACE DES COMMISSIONS MUNICIPALES**

**14/17 – COMMISSION DE FINANCES**

Sont élus membres de la commission de finances, à l'unanimité :

Président : E. COOL

Membres : E. MACREZ

G. LAUTONNE

G. DELAFOSSE

F. RAMOS

G. HULIN

J-C. DUVAL

C. MOREL

**14/18 – COMMISSION DE TRAVAUX**

Sont élus membres de la commission de travaux, à l'unanimité :

Président : G. LAUTONNE

Membres : E. COOL

F. RAMOS

B. BLOTTIERE

G. MORIN

G. HULIN

C. MOREL

F. BIENVENU

**14/19 – COMMISSION APPEL D'OFFRES**

Monsieur le Maire expose que l'article 22 du Code des Marchés Publics prévoit que pour les communes de moins de 3 500 habitants, la commission d'appel d'offres (CAO) soit constituée du Maire (Président de la CAO) et de 3 membres titulaires et 3 membres suppléants.

Il informe que les membres sont élus à la représentation proportionnelle au plus fort reste. Cette élection est votée à scrutin secret sauf si la collectivité décide, à l'unanimité, de procéder au scrutin public. L'élection des membres

titulaires et suppléants à lieu sur la même liste, sans panachage, ni vote préférentiel. Les listes peuvent comprendre moins de noms que de sièges à pourvoir. Monsieur le Maire précise que l'article L 2121-21 du CGCT prévoit que « si une seule liste est présentée, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste, et il en est donné lecture par le Maire ».

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident, à l'unanimité, de ne présenter qu'une seule liste.

Sont alors proclamés élus de la Commission d'appel d'offres :

Président : E. COOL  
Membres titulaires : E. MACREZ  
G. LAUTONNE  
C. MOREL  
Membres suppléants : G. DELAFOSSE  
F. RAMOS  
F. BIENVENU

#### **14/20 – COMMISSION COMMUNICATION**

Sont élus membres de la commission communication, à l'unanimité :

Président : G. DELAFOSSE  
Membres : E. COOL  
B. BLOTTIERE  
J-L. POUILLE  
G. HULIN  
E.MACREZ

#### **14/21 – COMMISSION ANIMATION ET EVENEMENTIEL**

Sont élus membres de la commission animation et évènementiel, à l'unanimité :

Président : G. HULIN  
Membres : E. COOL  
B. BLOTTIERE  
F. RAMOS  
M. COGE  
G. LAUTONNE  
L. MIGNON  
E.MACREZ

#### **14/22 – COMMISSION FETES ET CEREMONIES**

Sont élus membres de la commission fêtes et cérémonies, à l'unanimité :

Président : E. COOL  
Membres : M. COGE  
L. DROUET  
F. RAMOS  
G. DELAFOSSE  
E. MACREZ  
G. HULIN  
F. VERGER

#### **14/23 – COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES**

Sont élus membres de la commission des affaires scolaires, à l'unanimité :

Président : E. COOL  
Membre : E.MACREZ

#### **14/24 – COMMISSION ASSOCIATIONS**

Sont élus membres de la commission des associations, à l'unanimité :

Présidente : F. RAMOS  
Membres : E. COOL  
L. DROUET  
M. COGE  
G. HULIN  
G. LAUTONNE  
F. BIENVENU  
J-C. DUVAL

#### **14/25 – COMMISSION AFFAIRES CULTURELLES**

Sont élus membres de la commission des affaires culturelles, à l'unanimité :

Président : G. DELAFOSSE  
Membres : E. COOL  
B. BLOTTIERE  
Ph. DELARUE  
G. HULIN  
G. LAUTONNE  
E. MACREZ

#### **14/26 – COMMISSION CCAS**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le Conseil d'Administration du CCAS est composé de 10 membres : une moitié est désignée par le Conseil Municipal et l'autre moitié par le Maire.

Le nombre de membres du Conseil d'Administration du CCAS est maintenu à 10.

Les membres sont élus à la représentation proportionnelle dans les mêmes conditions que les membres de la commission appel d'offres.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident, à l'unanimité, de ne présenter qu'une seule liste.

Sont alors proclamés élus de la Commission du CCAS :

Président : E. COOL  
Membres : E. MACREZ  
G. LAUTONNE  
F. BIENVENU  
S. FOSSET

#### **14/27 – COMMISSION DU PERSONNEL**

Sont élus membres de la commission du personnel, à l'unanimité :

Président : E. COOL  
Membres : G. DELAFOSSE  
E. MACREZ  
G. LAUTONNE  
L. DROUET

#### **14/28 – COMMISSION AFFICHAGE**

Sont élus membres de la commission affichage, à l'unanimité :

Président : E. COOL  
Membres : G. LAUTONNE  
G. DELAFOSSE

#### **14/29 – COMMISSION MARCHÉ**

Sont élus membres de la commission marché, à l'unanimité :

Président : E. COOL  
Membre : G. HULIN

#### **14/30 – CORRESPONDANT DEFENSE**

Monsieur Etienne COOL, est élu correspondant défense à l'unanimité.

#### **14/31 – REFERENT SECURITE ROUTIERE**

Monsieur Etienne COOL, est élu référent sécurité routière à l'unanimité.

#### **14/32 – CONSEIL D'ADMINISTRATION NOTRE-DAME**

Sont élus membres du conseil d'administration du Collège Notre-Dame, à l'unanimité :

Titulaire : E. MACREZ  
Suppléant : E. COOL

#### **14/33 – CONSEIL D'ADMINISTRATION COLLEGE LOTTIN DE LAVAL**

Sont élus membres du conseil d'administration du Collège Lottin de Laval, à l'unanimité :

Titulaire : E. COOL  
Suppléante : E. MACREZ

#### **14/34 – HLM (BAILLEURS SOCIAUX)**

Sont élus membres de la commission HLM, à l'unanimité :

Titulaire : E. MACREZ  
Suppléant : E. COOL

#### **14/35 – SIVOS SECTEUR D'ORBEC**

Sont élus au SIVOS du Secteur d'Orbec, à l'unanimité :

Délégués titulaires : E. COOL  
E. MACREZ

#### **14/36 – SDEC ENERGIE**

Sont élus au SDEC Énergie, à l'unanimité :

Délégués titulaires : G. LAUTONNE  
G. HULIN

#### **14/37 – SIAEP MEULLES - FRIARDEL**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'il convient d'élire 2 délégués titulaires qui siègeront au Conseil Syndical du SIAEP Meulles-Friardel.

Sont candidats : G. LAUTONNE  
E. COOL  
A. GROULT

Résultats du vote : G. LAUTONNE 15  
E. COOL 14  
A. GROULT 4

Sont élus délégués titulaires au SIAEP Meulles – Friardel : G. LAUTONNE  
E. COOL

#### **14/38 – SIAEPA ORBEC - LA VESPIERE**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le Conseil Syndical du SIAEPA est composé de 5 délégués titulaires et 4 délégués suppléants pour chacune des deux communes.

Sont candidats au poste de délégués titulaires :  
E. COOL  
G. LAUTONNE  
E. MACREZ  
F. BIENVENU  
A. GROULT

Sont candidats au poste de délégués suppléants :  
F. RAMOS  
G. HULIN  
G. DELAFOSSE  
G. MORIN

Sont élus au SIAEPA Orbec – La Vespière :

Délégués titulaires - à l'unanimité : E. COOL  
G. LAUTONNE  
E. MACREZ  
F. BIENVENU  
- avec 18 voix POUR et une abstention : A. GROULT

Délégués suppléants - à l'unanimité : F. RAMOS  
G. HULIN  
G. DELAFOSSE  
- avec 18 voix POUR et une abstention : G. MORIN

#### **14/39 – CHAMBRE D'AGRICULTURE**

Sont élus à la Chambre d'Agriculture, à l'unanimité :

Délégués : E. COOL  
E. MACREZ

#### **14/40 – MISSION LOCALE SUD PAYS D'AUGE**

Sont élus délégués à la Mission Locale Sud Pays d'Auge, à l'unanimité :

Titulaire : E. MACREZ  
Suppléant : E. COOL

#### **14/41 – CONSEIL D'ADMINISTRATION EPMS MARIE DU MERLE**

Sont élus membres du conseil d'administration de l'EPMS Marie Du Merle, à l'unanimité :

Président : E. COOL  
Délégués : E. MACREZ  
G. LAUTONNE

#### **14/42 – SIVOM ORBEC - LA VESPIERE**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le Conseil Syndical du SIVOM est composé de 9 délégués pour chacune des deux communes.

Sont candidats : G. MORIN  
E. COOL  
E. MACREZ  
F. VERGER  
F. RAMOS  
J-L. POUILLE  
B. BLOTTIERE  
G. LAUTONNE  
J-C. DUVAL  
A. GROULT  
C. MOREL  
G. DELAFOSSE

Monsieur le Maire propose de voter à bulletin secret.

Sont élus délégués au SIVOM : G. MORIN  
E. COOL  
E. MACREZ  
F. VERGER  
F. RAMOS  
J-L. POUILLE  
B. BLOTTIERE  
G. LAUTONNE  
G. DELAFOSSE

Monsieur GROULT exprime sa déception concernant le manque de représentation de l'opposition au sein du SIVOM et aurait souhaité au moins 2 postes.

## QUESTIONS DIVERSES

Aucune question diverse.

**Séance levée à 21h35.**